

## Points pour la réunion des DP du 14 Septembre 2018

1. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que les armoires électriques des plates-formes de test soient raccordées à la terre. Cela avait été fait à un moment suite à une lettre de l'Inspection du travail adressée à la Direction. Force est de constater qu'avec l'évolution des plates-formes, les mises à la terre n'ont pas été maintenues partout.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que la norme NF-C 15-100 soit respectée.

**Réponse de la Direction du 5 Avril 2018 :**

*Toutes les plateformes sont raccordées à la terre conformément aux règles EHS en vigueur. Concernant la conformité aux normes, les installations ont été auditées par Bureau Veritas et discuté en CHSCT en 06/2016.*

[...]

**Réponse de la Direction du 2 Août 2018 :**

*Cette communication devrait a priori être envoyée en septembre.*

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date d'envoi en septembre de cette communication de rappel général des règles EHS.

**Réponse de la Direction du 14 Septembre 2018 :**

*Comme communiqué lors du CE du mois d'Aout cette communication sera envoyée courant Octobre.*

2. De nombreux fauteuils installés sur les postes de travail de KAPPA se sont détériorés au cours du temps depuis l'emménagement initial réalisé il y a 9 ans. Certains fauteuils ont leur grille plastique du dossier cassée au niveau du point de fragilité et/ou ont le dispositif de réglage lombaire absent ou cassé au niveau du point de fragilité.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire le nécessaire afin de remplacer les éléments cassés ou manquants.

**Réponse de la Direction du 5 Avril 2018 :**

*Les pièces détachées nécessaires à la réparation des fauteuils abimés ont été commandées. Les réparations seront par la suite effectuées.*

[...]

**Réponse de la Direction du 2 Août 2018 :**

*Le matériel a été réceptionné le 26/07. Il sera mis en place à partir du 6 août.*

A ce jour les soutiens lombaires n'ont pas été remplacés : les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date de remplacement des soutiens lombaires.

**Réponse de la Direction du 14 Septembre 2018 :**

*Les pièces détachées sont bien arrivées et une trentaine de soutiens lombaire ont été mis en place. Ces remplacements sont effectués à la demande, via le portail Bouygues E&S.*

3. Les appareils électriques situés dans la cafétéria d'étage du 1<sup>er</sup> étage de KAPPA sont hors tension depuis plusieurs jours. Une intervention des services généraux a été faite mais les appareils sont à nouveau hors tension.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de remettre ces équipements en service dans les meilleurs délais.

**Réponse de la Direction du 15 Mars 2018 :**

*Les appareils ont été remis sous tension le 12 Mars.*

[...]

**Réponse de la Direction du 2 Août 2018 :**

*Le problème de disjonction était dû à une surcharge de la canalisation électrique qui alimente la cafétéria du 1 étage. La cafétéria n'ayant plus actuellement de distributeurs de boissons et de denrées fraîches, le problème ne doit plus réapparaître, néanmoins l'installation reste sous surveillance.*

Bien qu'actuellement il n'y ait plus de machine à café, ni de machine réfrigérée, la disjonction électrique a toujours lieu pour la seule fontaine à eau.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire modifier le câblage électrique dans les meilleurs délais afin de corriger le problème à la source et de vérifier si ce problème existe aussi dans les autres cafétérias d'étage.

**Réponse de la Direction du 14 Septembre 2018 :**

***Le fait que des disjonctions subsistent avec un seul équipement montre qu'il s'agit d'un dysfonctionnement de cette machine et non du câblage électrique. Bouygues se rapproche de la société Château d'eau pour procéder au remplacement de cette fontaine.***

4. Un ascenseur du noyau rouge sur KAPPA provoque des bruits de choc métallique lorsqu'il se déplace. C'est gênant pour ceux qui travaillent dans les zones situées à proximité. Les délégués du personnel FO demandent une intervention sur cet ascenseur afin de remédier à ce problème, dont les conséquences ne sont peut-être pas seulement acoustiques ...

**Réponse de la Direction du 5 Juillet 2018 :**

*La société Otis est intervenue à plusieurs reprises ces dernières semaines, des pièces ont été changées sans résoudre ce problème de bruit (claquement sur une tôle). Il a été identifié qu'il n'y avait pas de problématique sécuritaire quant à ce bruit. Otis doit intervenir à nouveau.*

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement

**Réponse de la Direction du 2 Août 2018 :**

***Une nouvelle intervention du mainteneur Otis est prévue la semaine prochaine.***

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction quelles sont les conclusions d'OTIS suite à sa visite et si cet ascenseur ne présente aucune problématique sécuritaire.

**Réponse de la Direction du 14 Septembre 2018 :**

***Les réparations nécessaires ont été finalisées cette semaine sur cet ascenseur, il sera remis en service d'ici quelques jours – entre temps un autre système est tombé en panne – cela est en cours de réparation.***

5. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction à quelle date les machines à café et distributeurs de boissons et denrées fraîches aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages du bâtiment KAPPA seront installées.

**Réponse de la Direction du 2 Août 2018 :**

*Ce point reste ouvert en absence de confirmation de réponse.*

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction à quelle date les machines à café et distributeurs de boissons et denrées fraîches aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages du bâtiment KAPPA seront installées.

**Réponse de la Direction du 14 Septembre 2018 :**

***Comme indiqué en CHSCT, du fait d'un nombre de consommation trop faible, les distributeurs de café et de friandises ne seront pas réinstallés sur ces espaces.***

6. Le CET 1 n'est pas monétisable alors que dans ALISTA les compteurs CET1, CET2 et CET3 sont fusionnées en un seul compteur CET1+2+3.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de différencier dans ALISTA ces 3 compteurs pour que les salariés puissent connaître leurs jours de congés monétisables.

**Réponse de la Direction du 14 Septembre 2018 :**

***Si Alista regroupe ces compteurs lorsqu'un salarié souhaite poser une absence, le bulletin de paie détaille bien les différents compteurs CET. Si les salariés souhaitent monétiser, ils doivent se référer au bulletin de paie.***

***CET1 = CET CP***

***CET2 = CET Autres***

***CET3 = CET RTT***

7. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de communiquer la liste des responsables de plate-forme de test et d'afficher devant chaque plate-forme le nom de son responsable.

**Réponse de la Direction du 14 Septembre 2018 :**

***Les plaquettes ont été revues, certaines sont déjà affichées notamment au 3ème étage. L'affichage sera effectué d'ici fin septembre.***